

dans les Ports d'Angleterre, comme le fait voir aussi la promptitude avec laquelle le Roi d'Espagne desarma ses Vaisseaux pour marque de sa bonne foi, & du désir qu'il a d'accomplir ce qui a été stipulé; ce qu'il n'auroit eu garde de faire, s'il n'eût pas eu l'intention de remplir ses engagements, ou qu'il eût eu d'autres vûes, comme celles qu'on voudroit lui attribuer à l'occasion du grand armement qu'il a fait, & qu'il augmente encore, ce qui lui coûtera plus du quadruple des 95000. livres sterlings qu'il a offert de payer.

Comme le Parlement commença, & que le Parti opposé au Ministère cria contre ce rapel, on en appréhendit les suites. On revoca cet ordre au mépris de la dignité Royale, & de l'autorité du Ministère, & on commanda à l'Escadre de quitter Port Mahon où elle avoit été jusqu'alors, & où elle n'incommodeoit aucunement le Commerce d'Espagne, & de se mettre à Gibraltar, où elle est forte de vingt-huit Vaisseaux de guerre, comme nous l'apprenons de Madrid par des Lettres de très-bonne main; & comme cette situation à l'entrée de la Méditerranée, au beau milieu des Ports d'Espagne, & si près de Cadix, est effectivement un blocus pour arrêter son Commerce, & ressemble fort à un acte d'hostilité, auquel on ne devoit pas s'attendre, puisqu'on n'y a donné aucun motif, le Ministre d'Espagne à Londres sans perdre de tems s'adressa à S. M. Britannique & à ses Ministres, & se plaignit de cette innovation; on ne la nomma point violation, parce que ce point n'est pas exprimé dans la Convention. Le Ministère d'Espagne en parla de même au Ministre Britannique qui est à Madrid, & tant le Ministère de cette Cour, que le Ministre qu'elle a à Londres, déclarerent nettement que si l'Escadre ne se retiroit pas, conformément au premier ordre qu'elle en avoit eu du Roi, la Convention seroit sans effet, & le payement ne se feroit